

La Métropole Européenne de Lille organise le Service Public de l'eau potable et de l'assainissement sur votre commune. Le service de distribution de l'eau potable est confié à la société Eau de la Métropole de Lille S.A., sous la marque iléo.



L'EAU DE LA MEL

## CONTACTS

Par téléphone : 09.69.32.22.12

(appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

24h/24-7j/7 en cas d'urgence

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par internet : [www.mel-ileo.fr](http://www.mel-ileo.fr)

Par courrier :

SERVICE CLIENT ILEO  
TSA 30091  
69905 LYON CEDEX 20

Accueil :

26, RUE VAN HENDE  
59000 LILLE

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : 13h30 - 17h / 8h - 12h sur RDV

Le Mardi : 8h - 17h / 17h - 19h sur RDV

Le Mercredi et Jeudi : 8h -12h / 13h30 - 17h

Le Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h

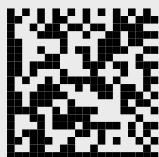
Le Service de l'Assainissement est assuré par :



Centre de contact

Unité territoriale de Lille - Seclin  
1, rue du Ballon - CS 50749  
59034 LILLE Cedex  
[www.lille-metropole.fr](http://www.lille-metropole.fr)

Faites un geste pour l'environnement, optez pour l'e-facture  
sur [www.mel-ileo.fr](http://www.mel-ileo.fr) ou sur simple appel



## Votre paiement

Les mensualités indiquées à droite  
seront prélevées sur votre compte dont les  
références sont mentionnées ci-dessous :

Nom de la banque : CDN PERENCHIES  
Titulaire du compte : NOURRY OLIVIER DOROTHEE  
BIC : NORDFRPPXXX  
IBAN : FR7630076\*\*\*\*\*400300\*\*  
Réf. prélèvement (RUM) : XX801214364SEPA  
Réf. créancier (ICS) : FR80ZZ677473

## FACTURE du 15 mars 2021

Votre n° de contrat : 2059560 Z

Facture n°1004123570

Votre numéro de client : 3055862

Votre adresse Email :

dorothee.bara@gmail.com

FR

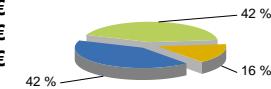
M MME NOURRY  
10 RUE JEAN MOULIN  
59160 LOMME

### Votre facture simplifiée

Net à payer :  
comportant :

47,49 € TTC Facture mensualisée

Production et distribution de l'eau	74,78 €
Collecte et/ou traitement des eaux usées	75,79 €
Organismes publics	27,93 €
Solde antérieur	-131,01 €



### Votre consommation d'eau

Consommation facturée : 45 m<sup>3</sup>

soit 45 000 litres d'eau

Période d'abonnement

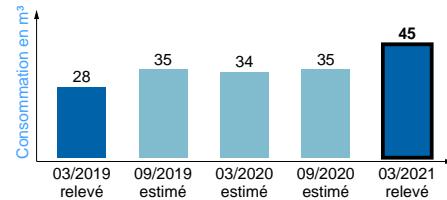
mars 2021 à août 2021

Période de consommation  
avril 2020 à mars 2021

Prix par litre : 0.00391 € TTC  
(hors abonnement)

Prochain relevé : mars 2022  
Prochaine facture : septembre 2021

### Historique de votre consommation



### Information client

Vous souhaitez : un renseignement sur la qualité de votre eau, réaliser une démarche, passer à la E-facture, vous mensualiser... ou tout simplement un conseil pour protéger votre installation contre le gel...

Rien de plus simple sur votre agence en ligne : [mel-ileo.fr](http://mel-ileo.fr)  
iléo au plus proche de vous.

### Détail de votre échéancier

Date	Montant
12/04/2021	23,75
10/05/2021	23,74
<b>Total ..... :</b>	<b>47,49</b>
10/06/2021	31,69
12/07/2021	31,69
10/08/2021	31,69
10/09/2021	31,69
11/10/2021	31,69
10/11/2021	31,69
10/12/2021	31,69
10/01/2022	31,69
10/02/2022	31,69
10/03/2022	31,68
<b>Total ..... :</b>	<b>316,89</b>

**Total général :** 364,38

**Informations techniques**

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par	Date du relevé	Consommation par compteur	Volume consommé	Acompte à déduire	Volume facturé
C16LA166670	015 mm	Estimé	243	Relevé	12/03/2021	149 m <sup>3</sup>	149 m <sup>3</sup>	104 m <sup>3</sup>	45 m <sup>3</sup>

**Votre facture détaillée**

	Quantité ou Volume (m <sup>3</sup> )	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
<b>■ Production et distribution de l'eau</b>					
Abonnement (Part iléo)	1	2,5300	2,53	5,50	
Consommation (Part iléo) du 17/09/20 au 31/12/20	27	1,0730	28,97	5,50	
Consommation (Part iléo) du 01/01/21 au 12/03/21	18	1,0737	19,33	5,50	
Consommation (Part MEL) du 17/09/20 au 31/12/20	27	0,3603	9,73	5,50	
Consommation (Part MEL) du 01/01/21 au 12/03/21	18	0,3737	6,73	5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	45	0,0794	3,57	5,50	
<i>Sous-total H.T : production et distribution de l'eau</i>			<b>70,86</b>		<b>74,78</b>
<b>■ Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>					
Assainissement collectif (Part MEL)	45	1,5311	68,90	10,00	
<i>Sous-total H.T : collecte et/ou traitement des eaux usées</i>			<b>68,90</b>		<b>75,79</b>
<b>■ Organismes publics</b>					
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	45	0,3500	15,75	5,50	
Voies navigables de France - assainissement	45	0,0185	0,83	10,00	
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	45	0,2100	9,45	10,00	
<i>Sous-total H.T : organismes publics</i>			<b>26,03</b>		<b>27,93</b>
<b>Total général : 165,79 € HT</b>			<b>165,79</b>		<b>178,50</b>
Montant HT 86,61 € TVA (5,5 %) : 4,79 €					
Montant HT 79,18 € TVA (10,0 %) : 7,92 €					
Solde antérieur					-131,01
					<b>47,49</b>

Il ne sera pas appliquée d'escampte. TVA acquittée sur les débits. Tout retard de paiement expose à des pénalités : pour les professionnels, au moins égales à trois fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 12,43 € TTC ; pour les particuliers, une pénalité de 12,43 € TTC sera appliquée. Indépendamment de cette pénalité, peuvent s'ajouter les frais de commission de rejet de paiements impayés qui seraient facturés par les établissements bancaires au distributeur d'eau. La durée de conservation des factures est de 4 ans minimum.

**Pour votre information****Distribution et service client**

iléo, sous l'autorité de la Métropole Européenne de Lille, assure la distribution de l'eau ainsi que les relations avec les usagers.

**Assainissement des eaux usées**

La Métropole Européenne de Lille assure la collecte et la dépollution des eaux usées. Elle est responsable de la qualité des rejets au milieu naturel.

**Organismes publics**

Agence de l'eau - Etablissement public de l'Etat qui contribue à améliorer la gestion de l'eau, lutte contre sa pollution et protège les milieux aquatiques. Voies Navigables de France - Taxe pour le développement des voies navigables, instaurée par délibération L.M.C.U. du 16 Février 1996, destinée à financer l'équipement et l'entretien des voies navigables, elle s'applique au service d'assainissement pour lequel l'eau est rejetée dans une voie navigable.

**Autres prestations et services**

En accord avec le Règlement du service Public de l'Eau, iléo est susceptible de facturer des services, prestations ou frais.

**Votre paiement****Votre prélèvement Automatique****Comment faire pour...**

- Communiquer un changement de vos coordonnées bancaires ?
- Nous signaler une opposition à un prélèvement automatique ?
- Suspendre le prélèvement automatique ?

Rendez-vous dans votre espace client sécurisé sur [www.mel-iléo.fr](http://www.mel-iléo.fr) ou contactez un conseiller clientèle par téléphone

Tout abonné ayant obtenu une aide pour le paiement de sa facture d'eau ou d'assainissement, de la part du fonds de solidarité pour le logement ou de son centre communal d'action sociale, au cours des douze derniers mois précédant la date limite de paiement d'une facture ayant généré des frais de rejet de paiement, doit en informer le service d'eau et lui transmettre une copie des éléments justificatifs afin d'obtenir l'exonération de ces frais.